



Réf. : C.L.8.2026

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres, et a l'honneur de les informer que la huitième réunion de la Commission permanente de prévention, de préparation et de riposte en cas d'urgence sanitaire (la « Commission permanente ») se tiendra selon des modalités hybrides les 14 et 15 avril 2026 de 13 heures à 15 h 30 (HEC).

Les membres de la Commission sont les suivants : D^r Haji Mohammad Isham Haji Jaafar (Brunéi Darussalam), Professeur Plamen Dimitrov (Bulgarie), D^r Pierre Somse (République centrafricaine), D^{re} Alejandra Pizarro Ibáñez (Chili), D^r Pak Jong Min (République populaire démocratique de Corée), Professeur Mohamed Hassany (Égypte), D^r Elmer Roberto Bonilla Espinoza (El Salvador), M^{me} Katarzyna Drażek-Laskowska (Pologne), M. Minsoo Park (République de Corée), D^r Riyadh Qainan Abdullah Alghamdi (Arabie saoudite), D^r Panumard Yarnwadsakul (Thaïlande), D^{re} Yawa Djatugbé Apétsianyi (Togo), Président du Conseil exécutif, membre de droit, et quatrième Vice-Président du Conseil exécutif, membre de droit.

Il sera possible de s'inscrire du 16 mars au 3 avril 2026, à l'adresse <https://events.who.int/SCHEPPR8>, après quoi les inscriptions ne seront plus prises en considération.

Une fois leur inscription effectuée, les déléguées et délégués recevront un lien personnalisé d'accès à la plateforme virtuelle quelques jours avant le début de la réunion.

Conformément à la résolution WHA49.9 (1996) et pour contribuer à la réalisation de l'ODD5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles), le Directeur général invite les États Membres à veiller à une représentation équilibrée des genres au sein de leur délégation.

Le Code de conduite visant à prévenir le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, lors des manifestations de l'OMS, est disponible à l'adresse suivante : [Code de conduite visant à prévenir le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, lors des manifestations de l'OMS](#).

Les documents relatifs à la huitième réunion de la Commission permanente seront disponibles à l'adresse <https://apps.who.int/gb/scheppr/f/index.html>.

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 9 mars 2026